

vente d'une maison en etant en divorce depuis 2 ANS

Par racepeace, le 12/05/2011 à 18:15

BONJOUR.MON AMI à VENDU SA MAISON EN SPTEMBRE IL N'a toujours pas touché l'argent et son ex femme qui avais touché un heritage de 15000EURO DE CE FAIS ELLE DEMANDE 50000 EURO DE PLUS POUR LA MAISON A T ELLE LE DROIT ETANT DONNÉ que j'ai toujours tous payé pour la maison et que l'argent de l'heritage elle à placé merci de me repondre en plus je n'ai pas de nouvelle de mon avocat

Par Domil, le 12/05/2011 à 18:57

Elle a le droit de récupérer cette somme propre revalorisée Si la somme représentait 1% de la valeur de la maison, elle doit récupérer 1% du fruit de la vente, puis sa part

Par racepeace, le 12/05/2011 à 20:16

MERCI DE VOTRE REPONSE LA SOMME QUE JE DOIS TOUCHÉ DE LA MAISON MON EX FEMME AURAS 1 POUR CENT DE MA PARS EN PLUS MEME SI J'ai toujours tous payé

Par racepeace, le 12/05/2011 à 20:21

elle à touché 150000 EURO EST LA VENTE DE LA MAISON ET DE 190000 EURO COMBIEN IL ME RESTERA J'ai du mal à comprendre je suis invalide merci

Par Domil, le 12/05/2011 à 22:50

Non, 1% c'est un EXEMPLE, adaptez-le à votre situation